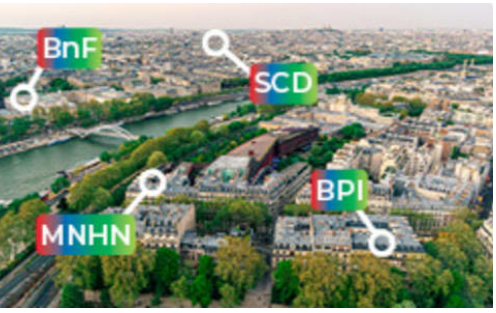
Élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026

Commission administrative paritaire nationale des conservateurs généraux, des conservateurs des bibliothèques, des bibliothécaires

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les étudiant·es



CAPN

Commission administrative paritaire

Dépouillée de ses prérogatives par la Loi de transformation de la fonction publique, la CAPN reste néanmoins l'instance pour faire respecter les droits des personnels.

Pourquoi voter ?

Aucun·e agent·e ne doit rester seul face à l'administration. Chaque voix compte pour renforcer le SNASUB-FSU et défendre une filière forte et des collègues reconnu·es. Vos élu·es connaissent le terrain, les textes et l'administration : leur expérience des recours et des dossiers individuels est un atout pour faire respecter vos droits.

Vos élu·es FSU agissent pour :

Des élu·es expérimenté·es

Pour vous défendre tout·es avec combativité et analyser les dossiers :

- uune évaluation contestée, refus de titularisation ou prolongation de stage ;
- un refus de temps partiel, de formation ou d'aménagement de poste ;
- une procédure disciplinaire, souffrance au travail, accident de service.

Une filière sous pression

Dans les établissements de l'ESR et de la Culture, les personnels sont confrontés à :

- à la baisse des effectifs ;
- à des conditions de travail dégradées ; à la précarité ;
- à des missions qui évoluent et d'autres menacées ; à des attentes croissantes ;
- à des locaux parfois vétustes et inadaptés aux conditions climatiques.

Des moyens à la hauteur

Les collègues doivent faire plus avec des moyens qui ne suivent pas. Le SNASUB-FSU revendique :

- la création de postes statutaires, titularisation des contractuel·les ;
- des promotions et des carrières à la hauteur des besoins ;
- la fin du détournement des emplois de la filière.

Des revendications pour tout·es

Pour la catégorie A, le SNASUB-FSU revendique :

- des responsabilités reconnues, rémunérées ;
- l'alignement de la grille des conservateur·trices sur celle des ITRF ;
- le droit de refuser les injonctions contraires au service public et à la santé.

Du 3 au 10 décembre 2026,

faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU

SNASUB-FSU

Avec la FSU, des élu·es de terrain

SNASUB-FSU

Parce qu'on n'est jamais aussi bien défendu·e que par des collègues qui exercent le même métier

La FSU et ses syndicats nationaux s'engagent pour défendre vos droits et faire entendre votre voix. Au quotidien, nos élu·es agissent dans toutes les instances pour faire respecter le travail des personnels, améliorer les conditions d'exercice et porter un projet émancipateur pour l'enseignement supérieur et la recherche.



F.S.U.

Engagé·es au quotidien

#VotezFSU

#Engagé·esAuQuotidien

SNASUB-FSU

Élections professionnelles 2026

Engagé·es au quotidien pour les personnels et les étudiant·es

Commission administrative paritaire nationale des conservateurs généraux, des conservateurs des bibliothèques, des bibliothécaires

Liste présentée par le SNASUB-FSU

4 titulaires et 4 suppléant·es - 5 femmes et 3 hommes

1 – Mme VYE Orianne
BIBLIOTHÉCAIRE
Université Clermont Auvergne, Clermont-Ferrand (63)
Académie de 63

2 – Mme TERRACOL Elodie
BIBLIOTHÉCAIRE
Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon (69)
Académie de 69

3 – M. BOURLET Léonard
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHÈQUES
Nantes Université, Nantes (44)
Académie de 44

4 – Mme COUDRIN Delphine
CONSERVATRICE DES BIBLIOTHÈQUES
Université Bordeaux Montaigne, Bordeaux (33)
Académie de 33

5 – M. CORDONNIER Mathieu
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHÈQUES
Université d'Artois, Lille (59)
Académie de 59

6 – Mme OBER Fanny
CONSERVATRICE DES BIBLIOTHÈQUES
Université Toulouse Capitole, Toulouse (31)
Académie de 31

7 – Mme ABOT Véronique
BIBLIOTHÉCAIRE
Bibliothèque Publique d'Information (BPI), Paris (75)
Académie de 75

8 – M. VIERON-LEPOUTRE Christian
BIBLIOTHÉCAIRE
Université Marie et Louis Pasteur, Besançon (25)
Académie de 25

SNASUB-FSU

F.S.U.